

Année scolaire 2021-2022

# Projets éducatif, pédagogique et d'établissement

## Règlements des études

## Règlement d'ordre intérieur



École Fondamentale Saint-Joseph

Raidillon du Thier, 2

086/38.85.50

0474/60.91.31

[direction@ecolelibrehamoir.be](mailto:direction@ecolelibrehamoir.be)

[www.ecolelibrehamoir.be](http://www.ecolelibrehamoir.be)

Chers parents,

Ce livret a pour but de présenter les différents documents qui définissent les projets et les règlements de l'école.

Tout d'abord, le décret *Cadre* sur l'enseignement dans la Fédération Wallonie Bruxelles qui a été mis en fonction le 1<sup>er</sup> octobre 1998, définit les missions prioritaires dans notre école.

Il comprend :

- le PROJET EDUCATIF qui est l'ensemble des valeurs, des choix de société et de références à partir desquels notre PO (Pouvoir Organisateur) définit ses objectifs éducatifs ;

- le PROJET PEDAGOGIQUE qui définit les visées pédagogiques et les choix méthodologiques qui permettent au PO de mettre en oeuvre son projet éducatif ;

- le PROJET D'ETABLISSEMENT qui définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement en collaboration avec l'ensemble des acteurs et des partenaires ont mis en oeuvre pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du PO.

Dans une seconde partie, vous lirez le règlement des études et le règlement d'ordre intérieur.

Ces règlements ont été écrits avec une volonté de précision et de clarté, en référence aux valeurs définies dans notre projet éducatif et conformément au décret *Missions* (article 6) qui définit les objectifs prioritaires de l'école chrétienne :

*La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :*

*1° promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves;*

*2° amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;*

*3° préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;*

*4° assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.*

Ce document s'adresse à tous les élèves et à leurs parents.

Dès l'inscription de votre enfant dans notre école, vous adhérez à ces différents projets et règlements.

Au nom des membres du Pouvoir Organisateur, de la direction et de l'équipe éducative, je vous remercie, dès à présent, de la confiance que vous nous accordez.

Le Pouvoir Organisateur

Dans le but de dynamiser la vie de notre association « Pouvoir Organisateur de l'École Libre de Hamoir », nous vous proposons un texte de référence en complément aux statuts propres à notre ASBL. Cet écrit n'a d'autre but que de clarifier les priorités de notre groupe d'adultes au service des enfants qui fréquentent l'école et des parents qui font confiance à notre association.

### Finalités

① Le PO veillera tout d'abord à maintenir et à développer une éducation, une culture et un esprit chrétien entre les différentes composantes de la communauté scolaire : membres du PO, paroisse, enseignants, parents et enfants.

② Le PO veillera à développer au sein de l'école une formation de base solide (savoir, savoir-faire, savoir-être) dans la ligne définie par le réseau catholique en référence au Décret *de l'École de la réussite* (1995) et au Décret *Missions de l'école* (1997).

③ Le PO a comme mission de favoriser un bon climat de relations à l'intérieur de chacun des groupes et entre ceux-ci. Pour cela, il sera à l'écoute des attentes des parents et partagera celles-ci avec l'équipe des enseignants.

④ Le PO a la mission délicate de gérer à bon escient les problèmes financiers et techniques de l'école. Pour cela, il trouvera les moyens nécessaires au bon entretien et à l'amélioration des locaux ; il planifiera les subventions accordées avec discernement et suivant les nécessités du moment.

UNE ÉCOLE DEBOUT POUR DES ENFANTS DEBOUT

# GRANDIR



en  
autonomie  
~



en  
créativité



en  
intériorité



en  
solidarité

## Projet éducatif

Notre école chrétienne propose un modèle de vie et une échelle de valeurs en référence à l'Évangile de Jésus-Christ.

Les valeurs privilégiées...

- ☺ la solidarité
- ☺ le respect de l'autre
- ☺ la créativité
- ☺ l'intériorité
- ☺ le don de soi
- ☺ le sens du pardon
- ☺ la confiance
- ☺ la charité
- ☺ l'espérance

Notre école veut construire avec les enfants une éducation aux apprentissages adaptés aux enfants et efficaces à long terme.

Nous voulons aussi former des enfants heureux, heureux d'apprendre, capables de se prendre en charge et d'être responsables les uns des autres.

Notre école veut développer toute la personne de l'enfant.



## Le projet pédagogique

Notre école chrétienne propose une orientation pédagogique afin de faire grandir tout l'enfant dans ses apprentissages et dans ses expériences.

L'équipe des enseignants sera attentive à

① donner du sens aux apprentissages :

- enfant – acteur
- enfant – curieux
- enfant mis en situation de confiance et d'expression
- concertations inter cycles
- projets d'écoles, inter cycles
- échanges dans la communication

② respecter les rythmes individuels par la différenciation des apprentissages

- tutorat – monitorat
- prise en charge des enfants en difficulté
- remédiation assurée
- mise en place de petits groupes
- individualisation
- groupe de besoins
- collaboration avec le PMS, avec la Teignouse (Soutien aux devoirs)

③ harmoniser le passage maternel-primaire

- communication et échange d'expériences vécues entre les classes
- vécu de projets communs
- activités de cycle 5-8

- ④ assurer la continuité à travers et entre les cycles
  - suivi de l'enfant dans sa formation pendant 2 ans avec évaluations formatives, évaluations de fin de cycle (fin de 2ème et de 4ème) et certificatives CEB (fin de 6ème)
  - vécu de projets communs
  
- ⑤ conforter les équipes de cycle dans la voie de la réussite de l'enfant
  - sollicitation des intelligences multiples
  - travail avec la gestion mentale
  - droit à l'erreur
  - confiance aux possibilités de l'enfant
  - pratique de la psychologie positive
  - encouragement du cheminement de l'enfant
  
- ⑥ associer les parents de tous les milieux à la vie de l'école
  - rencontres trimestrielles avec les parents de l'enfant
  - partage de moment de vie chrétienne
  - invitation à découvrir les projets vécus par les enfants
  - invitation aux diverses festivités de l'école
  
- ⑦ favoriser l'ouverture de l'école sur son environnement, sur le monde
  - invitations, visites, questionnements
  - bibliothèque (visite une fois par mois)
  - classes de dépaysement
  - sensibilisation à l'environnement : tri des déchets, respect de la nature, ...



## **Le projet d'établissement**

Dans notre école, le projet d'établissement, voulu par le décret *Missions* (1997), décidé et mis en œuvre par l'équipe éducative, approuvé par le Pouvoir Organisateur se centralise autour d'axes bien déterminés :

### ***LE BIEN ETRE pour BIEN APPRENDRE***

Le bien-être car nous savons que se sentir bien dans son corps, d'avoir des relations positives avec soi-même et les autres permet de bien apprendre.

Différentes activités visent à développer cet axe :

- des collations saines (un fruit est offert chaque semaine)
- parrainage des élèves de maternelles
- activités en interclasses (Octofun, pastorale, ...)
- spectacle créé avec et par les enfants répartis en verticalité
- massages à l'école « MISP » initiés et expliqués par la Teignouse
- récréations communes
- classes de découverte
- conseil de coopération dans chaque classe, chaque semaine
- activités « Graines de Médiateur » pour mieux vivre ensemble et apprendre à résoudre les conflits

Le bien apprendre est un axe auquel nous sommes sensibles. Nous savons que chaque enfant apprend en privilégiant des intelligences spécifiques et à son rythme.

C'est pour cela que certains enseignants de l'équipe ont suivi la formation, proposée par la Focef, sur les intelligences multiples et les Octofun. Ils ont relayé les informations. Toute l'équipe éducative (enseignants et accueillantes) a introduit cette vision de l'apprentissage dans les classes et dans les lieux de vie pour diversifier les pratiques et stimuler le potentiel de chaque enfant qui nous est confié :

- des activités spécifiques pour découvrir ses propres forces et faiblesses (ses intelligences et celles qu'il faut encore développer)
- des activités pour comprendre comment fonctionne le cerveau, la mémoire, l'attention
- des activités différenciées selon les différentes intelligences
- des supports différents en lien avec les intelligences
- des activités de gestion mentale
- un climat et un regard positif sur l'enfant et son apprentissage

Depuis septembre 2017, nous réfléchissons et nous nous formons pour développer nos compétences et celles des élèves, de tous les élèves, dans les domaines du LIRE/ECRIRE.

Ces compétences de la langue française sont très importantes pour former les adultes-citoyens de demain.

Nous avons conçu un outil de continuité « La farde de l'écrivain » pour garder des



traces des découvertes, des lectures, des productions d'écrits, ...

Pour favoriser la collaboration et la continuité dans les apprentissages, chaque enfant va construire sa propre farde de synthèses. Celle-ci s'enrichira au fur et à mesure des découvertes et des apprentissages. Elle l'accompagnera tout au long de sa scolarité à l'école fondamentale.

## Règlement des études

Ce règlement a été écrit avec une volonté de précision et de clarté, en référence aux valeurs définies dans notre projet éducatif et conformément au décret *Missions* du 24 juillet 1997.

Ce document s'adresse à tous les élèves et à leurs parents.

### Organisation

Les classes sont organisées en cycle.

En général, en maternelles, 2 classes sont organisées et en primaire, il y en a 3.

L'organisation peut cependant être modifiée en fonction du nombre et de la répartition des élèves dans les classes.

En maternelles, il y a 2 périodes de psychomotricité chaque semaine. En primaire, 2 périodes de développement corporel (gymnastique) sont dispensées au Hall omnisports de Hamoir.

En cinquième et sixième années, un cours de langue anglaise est organisé, à raison de 2 périodes par semaine.

### Programmes

Notre école a adopté les programmes de Langue française, de Formation mathématique, d'Eveil et d'Education à la philosophie et à la citoyenneté et le « Programme Intégré » écrits par la Fédération de l'Enseignement Fondamental Catholique. Tous ces documents ont reçu l'aval du Ministère pour l'ensemble des écoles de la Fédération de l'Enseignement Fondamental Catholique. Il définit les

compétences et les savoirs à acquérir ou exercer dans les différentes branches.

### Lien école – famille

Le journal de classe doit être régulièrement (une fois par semaine) signé par le responsable légal de l'enfant. C'est un outil d'organisation mais aussi de communication. En maternelles, un cahier de communication établit le lien entre école/parents.

Lors d'un entretien trimestriel, parents et enseignants pourront mieux approcher la personne de l'enfant dans sa vie scolaire et autre et ainsi l'aider dans son cheminement. Parallèlement à ces rencontres, n'hésitez pas à prendre contact avec l'enseignant de votre enfant si une question, un souci, ... se présentait.

### Evaluations

Le conseil de classe (tous les enseignants de l'école) appréciera les compétences développées et acquises par l'élève (évaluations de fin de cycle et CEB). Des bilans intermédiaires (évaluations sommatives) après une période indiqueront aux parents les progrès de l'enfant et les difficultés constatées. Mais tout au long de l'année, l'enseignant et l'enfant se trouveront des moments pour partager, évaluer le travail afin de bien progresser (évaluation formative).



## Horaire

7h00	Ouverture de l'école et début de l'accueil par une accueillante
8h30 <u>précises</u>	Rentrée en classe et début des cours
10h10 à 10h25	Récréation
10h25 à 12h05	Cours
12h05	Rangs dans la cour
12h15	Rassemblement Dîner Récréation
13h30	Cours
15h10 à 15h25	Récréation
15h25	Fin de cours
15h30 à 15h45	Détente (pour les enfants qui restent à l'école)
15h45 à 16h15/16h30	Étude pour les enfants de primaire Garderie pour les enfants de maternelle
16h15/16h30 à 18h00	Garderie

DEMAIN, je me lève  
de BONHEUR !  
Louis B.



## Le règlement d'ordre intérieur

Règles non négociables	
Droits – J'ai le droit...	Devoirs – Je dois...
1. d'être respecté physiquement et moralement.	<ul style="list-style-type: none"><li>- respecter tous les adultes et tous les enfants physiquement (pas de coups, bousculades, crachas,...) et moralement (pas de harcèlement, moqueries, insultes, racisme, vol, racket ...).</li></ul>
2. de recevoir un enseignement de qualité.	<ul style="list-style-type: none"><li>- respecter les horaires ;</li><li>- venir au cours avec le matériel/la tenue nécessaire ;</li><li>- respecter mon matériel, celui des autres et de l'école ;</li><li>- rendre mes travaux/documents complets et soignés à temps et à heure ;</li><li>- écouter et respecter les consignes des adultes.</li></ul>
3. d'évoluer dans un environnement sécurisé.	<ul style="list-style-type: none"><li>- ne pas sortir de l'école ou me déplacer dans l'école sans l'autorisation de l'adulte ;</li><li>- ne pas stationner dans les toilettes et dans les endroits de passage ;</li><li>- marcher calmement dans les bâtiments ;</li><li>- respecter les consignes de la barrière ;</li><li>- me ranger à l'endroit prévu dès le début de la sonnerie ;</li><li>- respecter les consignes lors des déplacements hors de l'école.</li></ul>



4.	d'évoluer dans un environnement propre et agréable.	<p>Dans l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- trier les déchets selon les consignes données ;</li> <li>- maintenir les locaux propres ;</li> <li>- maintenir la cour propre.</li> </ul> <p>Au réfectoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- manger proprement, dans le calme, tout en restant assis ;</li> <li>- ne pas quitter le réfectoire sans l'autorisation de l'adulte.</li> </ul>
5.	d'avoir des effets personnels.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- m'interdire tout objet électronique et de valeur tels que smartphones, Ipod, MP3, jouets, ... (sauf autorisation d'un membre de la communauté éducative et sous la responsabilité de l'enfant).</li> </ul>
6.	de m'habiller selon mes goûts.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- me présenter dans une tenue correcte et décente, c'est-à-dire :</li> <li>- le dessus couvre et cache le ventre, le dos et le torse ;</li> <li>- jupes et shorts jusqu'aux genoux ;</li> <li>- pas de couvre-chef dans les bâtiments ;</li> <li>- chaussures adaptées tenant fermement aux pieds.</li> </ul>

## Projet pastoral

Durant l'année scolaire, lors de diverses animations, nous préparons les temps importants de l'année liturgique en particulier l'Avent et le Carême. Ces temps de partage se vivent en école, en cycles, en groupes.

Nous vivons des célébrations à l'Église lors de moments clés de notre année scolaire : la rentrée des classes, Pâques et la fin de l'année.



Chaque enfant est une fleur  
différente et tous ensemble, ils font  
de ce monde un jardin magnifique !

